

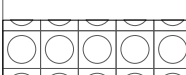


Modifié le :	30/04/2010
Approuvé le :	30/01/2004
Arrêté le :	20/12/2002
Prescrit le :	11/02/2000
PROCEDURE	

ECHELLE :	1/5000 ème	FEUILLE	2
-----------	------------	---------	---

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU LOIRET
Service de l'architecture de l'urbanisme et de l'aménagement

LEGENDE

- Limite de zone
-  Espace boisé classé à conserver ou à créer
-  Emplacement réservé
-  Elément de paysage à préserver
- - - Article L.111-1-4 - Loi Barnier

Risque d'exposition au plomb :
L'arrêté Préfectoral du 18 Septembre 2001 portant définition des zones à risque d'exposition au plomb a classé l'ensemble du département du Loiret en zone à risque d'exposition au plomb

A l'intérieur de ce cadre voir plan au 1/2000